

Taxe d'accise

Mon collègue, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson), a fait allusion aux Albertains qui sont venus à Ottawa pour plaider leur cause devant notre comité, ainsi qu'auprès du ministre et du cabinet afin que le gouvernement ne taxe pas le gaz naturel ou du moins, s'il est obligé de le faire, qu'il leur donne un délai de 90 jours pour percevoir la taxe et qu'il ne les oblige pas à emprunter auprès des banques pour pouvoir verser cette taxe au gouvernement avant même d'avoir eu le temps de la percevoir. Monsieur l'Orateur, je ne doute pas de votre sens de la justice et je suis persuadé que vous serez d'accord avec moi pour dire qu'il est malhonnête de la part d'un gouvernement d'agir de la sorte envers une couche de la population.

Le député de Sarnia-Lambton vient de dire qu'il s'agissait là d'une mesure discriminatoire. J'aimerais que le ministre me cite un autre projet de loi présenté par le gouvernement actuel ou ceux qui l'ont précédé qui oblige les Canadiens à payer une taxe au gouvernement avant même d'avoir pu la percevoir? Je suis sûr que cela ne s'est encore jamais produit. C'est inacceptable. Je n'arrive pas à comprendre que le gouvernement refuse d'examiner ce côté du bill.

En outre, comme je le disais, la taxe prévue au bill est inflationniste, à un moment où les gens crient à l'aide. Je vois ici cet après-midi le président du comité permanent de l'agriculture. Il connaît la situation des agriculteurs. La Fédération ontarienne de l'agriculture nous a présenté un mémoire. Elle a expliqué la grave situation financière dans laquelle elle se trouve. Que fait le gouvernement? Il impose une taxe sur le gaz naturel, ce qui fait que le prix des produits chimiques augmentera? Est-ce logique? Quelle figure le gouvernement va-t-il faire à ses amis agriculteurs après un coup pareil? Il a été dit aujourd'hui que le coût des engrais devient astronomique. Ces engrais sont fabriqués à partir du gaz naturel, comme les produits chimiques. Le sous-ministre de l'Agriculture a déclaré que les agriculteurs vont devoir augmenter leur production de 50 p. 100 au cours des 10 prochaines années. Monsieur l'Orateur, je parie que les agriculteurs en seront incapables si le gouvernement continue de laisser monter ces coûts. D'ailleurs on ne peut pas dire qu'il les laisse monter, c'est lui qui crée le problème. Les agriculteurs ont déjà assez de difficultés avec le temps, avec le climat, avec le coût élevé des machines, des réparations et de la main-d'œuvre. Mais quand le gouvernement vient les surcharger à l'excès, alors ils commencent à s'organiser autrement. Le gouvernement modifie ses plans et chacun en subira les conséquences.

● (1720)

Je ne veux pas m'étendre trop longuement cet après-midi, monsieur l'Orateur, car je sais que mon collègue de Medicine Hat (M. Hargrave) veut aborder le même sujet. Je voudrais vous signaler, à vous et à nos vis-à-vis, à quel genre de difficultés les agriculteurs de l'Alberta doivent faire face aujourd'hui. Non seulement les Albertains seront touchés mais tous les agriculteurs du Canada. Les coopératives gazières de l'Alberta seront touchées par l'imposition de cette taxe puisqu'elles devront la remettre au ministère du Revenu avant même qu'elle soit prélevée.

Il est encore temps pour que le ministre change de politique et accorde un peu de répit à ceux qui seront le plus durement touchés.

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'approuve de bon cœur aux sages paroles de mon collègue le

député de Red Deer (M. Towers). Je veux aussi exposer à la Chambre pourquoi notre parti s'oppose à la taxe sur l'exportation du gaz naturel, ainsi qu'à l'ensemble des mesures de taxation sur le gaz naturel, et je veux surtout parler du problème des coopératives.

Comme on l'a indiqué, notre parti a proposé un amendement selon lequel le gouvernement devrait accorder 90 jours supplémentaires à la Fédération des coopératives gazières de l'Alberta et aux autres coopératives pour éviter qu'elles aient à emprunter de l'argent à des taux de 23 ou 24 p. 100 auprès des banques, ou même à moindres frais auprès des coopératives de crédit, pour pouvoir payer leurs taxes.

En ce qui concerne l'amendement proposé par mon collègue le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), nous redoutons d'une certaine manière deux choses de la part du gouvernement. D'abord, il compte obtenir des recettes substantielles en taxant un produit qui, à notre avis, ne devrait pas être exporté en si grandes quantités.

Ensuite, il a décidé de façon illogique, sélective et discriminatoire de percevoir une taxe à l'exportation, mais uniquement sur le gaz naturel. Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je reprends cette affirmation; il y a aussi une taxe à l'exportation du pétrole. A une époque de notre histoire où il existe tellement de tensions entre les provinces productrices et les provinces consommatrices, il est extrêmement mal avisé de percevoir une taxe sur un produit aussi valable et important pour les provinces productrices et de ne pas percevoir le même genre de taxe sur l'énergie hydro-électrique que nous exportons, par exemple. Il est facile d'imaginer les conséquences au Québec si le gouvernement fédéral décidait d'exporter l'énergie hydro-électrique ou encore les conséquences en Ontario si le gouvernement décidait de percevoir une taxe à l'exportation de l'énergie hydro-électrique.

Ce qui rend cette taxe tellement discriminatoire, c'est que le gouvernement ait décidé de percevoir une taxe sur un produit exporté par une région du Canada où il n'a aucun appui, aucune base politique, aucune circonscription qu'il puisse craindre de se mettre à dos. Il me semble qu'il eût été plus équitable que le gouvernement décide de percevoir une taxe sur toutes les exportations d'énergie. En l'occurrence, le gouvernement s'occupe uniquement de son intérêt politique immédiat, de son domaine politique.

Je ne conteste pas le droit juridique ou constitutionnel du gouvernement de percevoir une taxe sur un produit exporté. Bien entendu, il a tout à fait le droit de le faire, mais s'il agit de façon discriminatoire et perçoit des taxes qui ne peuvent qu'accentuer les tensions et les difficultés qui existent déjà au Canada, nous ne pouvons faire autrement que lui donner tort. Nous devons donner au gouvernement la chance de changer d'avis et c'est ce que nous essayons en vain de faire cet après-midi.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur le Programme énergétique national ni sur le problème causé par la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et leurs répercussions sur les recettes provinciales et les rapports économiques entre le gouvernement fédéral et les provinces. Nous en parlerons quand les motions qui portent sur ces questions seront à l'étude.